

**Concours externe
du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation
Session 2013**

Epreuve sur dossier

**Durée de la préparation : 2 heures
Durée de l'épreuve : 45 minutes
Coefficient 3**

INDIVIDUALISATION DES PARCOURS ET EGALITE DES CHANCES

➤ **Composition du dossier**

Document 1 - Compte rendu de l'équipe éducative	Page 2/7
Document 2 – Bulletin Annuel, année scolaire 2011 - 2012	Page 3/7
Document 3 – Synthèse du projet d'établissement	Page 4/7
Document 4 – Typologie des suivis au Collège Georges Brassens	Page 5/7
Document 5 – Lettre des parents d'élèves à Monsieur le Principal	Page 6/7
Document 6 – Individualisation des parcours	Page 7/7

➤ **Questions**

Vous êtes CPE dans ce collège :

- 1) Quelle peut être votre contribution à ce projet pédagogique et éducatif ? Dans quels domaines de responsabilités ? Et sur quels principes de travail ?
- 2) Comment gérez-vous la tension entre intérêt individuel et intérêt collectif ? Entre aménagement individuel et organisation collective ?

Présentation de la situation

Le collège G B est un établissement implanté dans une commune rurale de 1300 habitants. Depuis quelques années, la commune et les différents villages environnants connaissent un essor démographique important en raison d'une politique de bas loyers pratiquée dans le secteur pour redynamiser ce secteur rural. De nombreuses familles issues d'autres régions et d'autres milieux sociaux, s'installent régulièrement dans la région. Cette forte poussée démographique déstabilise quelque peu le public généralement accueilli dans les différentes structures d'accueil des jeunes et adultes ; école, collège, associations sportives, clubs...

Issus des écoles primaires rurales voisines, le collège comprend 3 classes par niveau pour un effectif total de 300 élèves.

Les conditions d'accueil (espace, taille, équipement) sont très favorables. L'équipe enseignante et éducative est relativement stable depuis plusieurs années. Cette stabilité permet une bonne connaissance des élèves, des familles et la mise en place d'un suivi exigeant et continu des élèves.

Le repérage des élèves en difficultés est actuellement assuré par des évaluations 6me, des rencontres régulières avec les professeurs principaux et les familles. Cela donne lieu à des équipes de bilan pédagogique, éducatives le cas échéant.

La mise en place d'aide individualisée dans le cadre de l'accompagnement éducatif est un élément qui commence à faire partie d'une sorte de « culture établissement ».

En outre, l'établissement a développé une politique volontariste de formation aux divers modes de remédiation (FIL, rencontres avec CMP voisin...).

Fin septembre 2012, une jeune élève, Lucie, issue d'un collège voisin, est inscrite en 5^{ème} dans l'établissement suite à un conseil de discipline. Elle est rapidement prise en charge par l'équipe pédagogique et par les membres de la cellule de veille pour analyser la situation et organiser un suivi adapté pour cette élève.

L'équipe remarque très rapidement que Lucie a un niveau scolaire alarmant dans la majorité des disciplines. Elle semble déjà « absente » en cours, peu intéressée et sans aucune motivation. Le Chef d'établissement charge le CPE d'organiser et de coordonner très rapidement des équipes éducatives pour faire des bilans réguliers, développer l'investissement de la mère dans la scolarité de sa fille et proposer des aménagements concrets pour une prise en charge efficace de Lucie.

Document 1 : Compte rendu de l'équipe Educative

Connaissance de l'élève (histoire scolaire, adaptation à la vie scolaire...)

La scolarité de Lucie est depuis longtemps assez chaotique. La motivation scolaire est depuis très longtemps absente. Déjà des difficultés conséquentes en primaire. L'évaluation fin de CM2 est déjà catastrophique. Lucie n'a cependant jamais redoublé. Son entrée au Collège Alphonse D. est mal vécue. Aucune motivation pour le 6ème si ce n'est de retrouver ses amies. Manque de motivation et d'intérêt pour l'école qui se traduit par des absences nombreuses et un comportement inadapté. Le collège Alphonse D. prononce en début d'année 2012-2103 une exclusion définitive.

Bonne intégration au sein du collège. Lucie semble satisfaite de son arrivée au collège G B. Elle semble profiter de l'occasion offerte de repartir sur de bonnes bases. Le comportement est pour le moment irréprochable. Elève agréable.

De grandes difficultés scolaires constituent le principal frein à sa motivation scolaire. L'attention particulière portée à Lucie, semble la remobiliser.

Evaluation des compétences : (acquisitions et comportement)

Le professeur principal souligne une bonne intégration dans la classe. On peut noter parfois une tendance à être trop à l'aise d'ailleurs. Son attitude d'élève reste très passive. Elle ne participe pas à l'oral, semble ailleurs. Un manque total de motivation est noté par tous les membres de l'équipe. Les professeurs notent enfin que la situation « exceptionnelle » de Lucie commence à susciter des « jalousie » et des incompréhensions dans la classe. Les élèves ont du mal à comprendre les différences d'exigences, de punitions... même s'ils apprécient Lucie.

Nécessité de travailler avec Lucie sur le goût de l'effort et de l'acceptation de la contrainte. Elle semble gagner en autonomie depuis son arrivée au collège mais a toujours beaucoup de mal à travailler sans la présence constante de l'adulte. Elle ne sait pas travailler avec les autres, n'a que trop peu la notion de l'intérêt du collectif.

Mme D, professeur de Mathématiques a pris en charge Lucie pour lui faire repasser l'évaluation CM2. Lucie a complètement perdu la notion d'efforts et de travail tout au long de son parcours scolaire. Elle est déshabituée de son métier d'élève. Les résultats de l'évaluation sont très inquiétants même si on peut noter un léger mieux depuis le CM2. Les notions en français et encore plus en mathématiques sont très fragiles. Elle ne met plus aucune réalité derrière les notions de conjugaison et de grammaire par exemple. Son niveau actuel est proche de celui d'un élève de fin CE2, début CM1.

Aide spécialisée extérieure : (modalités et évaluation de prise en charge)

Aucune aide extérieure pour le moment.

Avis de la famille

La mère souligne qu'elle a beaucoup de mal à gérer Lucie. Elle n'en fait qu'à sa tête ; n'écoute pas et semble toujours agressive, malheureuse.

Mais la mère semble satisfaite de l'intégration de Lucie au Collège. Elle trouve Lucie moins insolente et plus calme à la maison. Elle peut constater que sa fille fait son cartable le soir et semble travailler aussi à la maison. Ce nouveau départ est très positif pour la maman. Elle est heureuse de ne plus avoir d'appels téléphoniques du collège tous les jours.

Lucie explique qu'elle se sent bien au collège. Elle n'a pas forcément envie de venir le matin, mais une fois qu'elle est là, elle se sent bien. Le plus dur est de tenir jusqu'à 17h00 le soir. La journée est parfois longue, surtout qu'elle explique qu'elle ne comprend rien à ce qui se dit en cours.

Pour elle, les cours se passent bien, mieux même qu'au début. Pas de problèmes relationnels avec les adultes de l'établissement.

Document 2 : Bulletin annuel, année scolaire 2011 - 2012-11-09

	<div style="border: 1px solid black; display: inline-block; padding: 2px;">LUCIE</div> Né le 15/07/1999 - DP DAN Classe : 6 C (24 élèves)
--	--

Bulletin annuel - Année scolaire 2011-2012 - Professeur principal : Mme D

Matières	Elève				Classe			Appréciations des professeurs
	T1	T2	T3	An.	Moy.	Min.	Max.	
FRANCAIS <i>Orth Gramm Exp.éc Oral</i>	8.20	4.90	2.60		13.00	5.23		Résultats catastrophiques. Le travail n'est jamais fait. Résultats en chute libre toute l'année. Attitude inadmissible en classe !
HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	10.20	5.30	2.30		13.50	5.93	16.80	Trop d'absences tout au long de l'année pour évaluer réellement le travail et les compétences de lucie
ANGLAIS LV1 <i>CO EE EO CE</i>	10.40	6.50	4.40		15.70	7.10	20.00	L'absence systématique de travail en classe et à la maison explique cette baisse notable des résultats tout au long de l'année... dommage...
ESPAGNOL LV1 <i>EE CE CO EOC EOI</i>	7.60	7.40	2.50		13.00	5.83	18.50	Le choix d'une classe bilingue n'était vraiment pas judicieux...
MATHEMATIQUES	2.10	2.30	1.20	1.86	14.00	1.86	18.60	Impossible à évaluer. Aucun travail. Perturbe la classe quand elle est présente...
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	8.90	8.60	8.70		15.40	8.73	18.10	Résultats très justes par manque cruel de travail.
TECNOLOGIE	9.00	13.70	10.00		14.20	9.00	16.70	Résultats moyens. Attention à votre attitude en classe.
ARTS PLASTIQUES	4.00	7.30	1.70		13.00	4.33	17.70	Résultats catastrophiques. Aucun travail rendu
EDUCATION MUSICALE	10.50	13.70	11.00		13.40	10.10	14.80	Bilan annuel correct. Bonne participation même si parfois cela n'a pas grand chose à voir avec le cours !
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	14.50	13.00	14.80		14.60	7.00	18.50	Bon trimestre ! bravo !
VIE SCOLAIRE	10.00	12.00	9.00		17.60	10.33	20.00	Manque d'assiduité, de ponctualité et attitude inacceptable pour une élève de collège.

Document 3 : Synthèse du Projet d'Établissement du collège G B

La philosophie du Projet d'établissement du collège G B s'inscrit dans une approche intégrative, pédagogique, sociale et organisationnelle qui met l'accent sur le plaisir et le désir d'apprendre en valorisant les réussites scolaires et péri scolaires.

Elle considère que pour grandir harmonieusement, l'enfant s'appuie sur trois environnements (trois tuteurs) qui l'aident à se construire : la famille, l'environnement social, et l'école. Ces trois piliers éducatifs participent à sa formation dans une logique de complémentarité.

Elle considère l'apprentissage comme un processus actif de construction du savoir qui engage la personne dans sa globalité. Elle vise principalement l'acquisition de connaissances, de savoir-faire et de comportements adaptés, ainsi que le transfert de ces acquisitions dans des contextes nouveaux.

Elle s'inscrit également dans un projet de réussite de l'élève, au sens large. Pour cela, elle privilégie un environnement d'apprentissage qui l'aide individuellement dans sa démarche cognitive et sociale et qui favorise les comportements citoyens.

CONTATS

Le Collège G B est un établissement de campagne qui accueille les enfants du village et de 6 autres petites communes voisines. Ces communes ont dans l'ensemble une population plutôt favorisée qui travaille à l'extérieur dans les villes et qui est très attentive à la qualité du cadre de vie familial. D'autre part, un nombre non négligeable de familles ont une activité dans l'agriculture, enfin, il ne faut pas oublier une minorité qui vit dans une extrême précarité.

POINTS FORTS : Les indicateurs retenus mettent en évidence un contexte favorable à la réussite d'une grande majorité des élèves : un milieu social favorisé, des réussites aux évaluations en 6ème supérieures aux moyennes des collèges de la même catégorie, des taux de retards et de redoublements inférieurs. Les enseignants travaillent en équipe sur les projets transversaux. Il existe un tissu associatif très actif sur lequel il serait possible de s'appuyer. Les parents sont présents, exigeants et soucieux de la réussite de leurs enfants.

POINTS FAIBLES : En approfondissant l'analyse, il apparaît que des élèves (en petit nombre) sont déjà en rupture avec l'école dès la classe de 6ème. Ces élèves sont trop peu nombreux pour permettre l'attribution de moyens supplémentaires (typologie de l'établissement). Un bon tiers des enfants fait preuve d'une grande insouciance, d'un manque d'intérêt pour le travail scolaire. De nombreuses incivilités et une représentation négative de l'enseignement (manque de respect pour les personnes et le matériel) sont à déplorer. Les professeurs éprouvent une grande difficulté à faire travailler les élèves en dehors des cours. Les parents revendiquent des droits, mais oublient quelquefois que les responsabilités doivent être partagées.

Si nous souhaitons, comme nous l'affirmons dans notre projet d'établissement, faire réussir tous les élèves en tentant de corriger les inégalités et les différences, nous devons diversifier nos actions et nos approches pour valoriser toutes sortes d'excellences.

OBJECTIFS

L'objectif est clairement défini par la mission du service public d'éducation : la réussite de tous les élèves : ***chaque élève qui entre en 6ème doit sortir du collège en ayant acquis les compétences du socle commun.***

L'atteinte de cet objectif nécessite la mise en œuvre d'actions permettant de réduire les inégalités sociales et culturelles, de favoriser l'égalité des chances pour l'accès au savoir. Ce défi ne peut être relevé que par l'action complémentaire et convergente de l'école, des familles et de l'environnement social des élèves.

Document 4 : *Typologie des Suivis au Collège G B*

Document interne à l'attention des équipes.

Suivi Vie Scolaire

Le suivi « vie scolaire » est assuré par un tuteur adulte de l'établissement. Il concerne en particulier des élèves rencontrant des problèmes de motivation, de concentration et d'intérêt pour l'école. Le suivi a pour objectif d'accompagner les élèves dans leur scolarité, de leur donner des repères, de les aider à se projeter dans l'avenir, à donner du sens à leur présence dans l'établissement.

Le suivi « vie scolaire » est basé sur un contrat entre l'élève et le tuteur. Ce contrat doit permettre à l'élève de s'engager sur des objectifs simples et réalisables.

Chaque semaine, l'élève rencontre son tuteur, occasion de faire le point sur sa situation globale (notes, comportement, motivation, projets...)

Des rendez-vous réguliers avec les familles sont organisés pour faire des bilans d'étapes et pour maintenir leur implication dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

Suivi des Redoublants

Le suivi des redoublants est assuré exclusivement par un enseignant du collège. C'est un suivi de type pédagogique. L'objectif est d'accompagner chaque élève dans son projet de redoublement.

Le suivi est basé sur des objectifs pédagogiques précis : méthodes à acquérir, objectifs chiffrés.

Chaque semaine, l'élève rencontre son tuteur pour faire un bilan : points forts, points faibles, notes, attitudes d'élèves, suivi des cahiers ...

Des rendez-vous réguliers avec les familles sont organisés pour faire des bilans d'étapes et pour maintenir leur implication dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

Equipe Educative/ Equipe de Suivi de la Scolarité

Les équipes éducatives concernent les élèves ayant des troubles de l'apprentissage ou des « troubles du comportement ». C'est une équipe pluridisciplinaire dont l'objectif est de coordonner les actions des différents intervenants. Les équipes éducatives peuvent déboucher sur des aménagements spécifiques de la scolarité. Un bilan écrit de chaque équipe est à la disposition des enseignants dans la salle des professeurs. Le Professeur Principal coordonne la mise en place des aménagements avec son équipe pédagogique.

Cellule de Veille

Groupe d'Observation et de Suivi des Elèves

Il s'agit de la cellule de veille de l'établissement, composée de l'assistante sociale, du médecin scolaire, de l'infirmière, de la COP, du principal et du CPE. L'objectif est de suivre les élèves et les familles rencontrant des problèmes complexes qui dépassent le simple cadre de la scolarité. L'équipe se retrouve 1 fois par mois pour faire le point sur les dossiers et les actions engagées. Un bilan est distribué aux professeurs principaux.

Document 5 : *Lettre des Parents d'élèves à Monsieur Le Principal*

Fédération des Parents d'Elèves
Madame M
7 rue de la Colline

Monsieur Le Principal
Collège G B

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser ce courrier pour vous interpellier sur la situation de la classe de 5^{ème} C dont je suis la représentante.

Depuis quelques semaines, cette classe accueille une jeune fille issue d'un autre collège de la région suite à une exclusion par conseil de discipline. Nous n'ignorons pas les difficultés actuelles que peuvent rencontrer les enseignants et les personnels de l'établissement pour gérer de plus en plus de situations difficiles, mais de nombreux parents m'interpellent depuis quelques semaines pour me faire part de leur incompréhension.

En effet, nombre d'entre eux se retrouvent en difficultés pour expliquer à leurs propres enfants pourquoi cette jeune fille bénéficie d'un « traitement de faveur » et n'est pas soumise aux mêmes exigences que les autres élèves de la classe. Vous n'êtes pas sans ignorer que nombre de parents trouvent d'ailleurs que les enseignants sont, pour certains, trop exigeants et trop sévères avec les enfants. Cette situation met en péril l'équilibre de la classe, l'image que les élèves se forgent de l'égalité, des droits et devoirs de chacun. Comment expliquer à nos enfants l'importance des droits et devoirs, les bonnes manières et le savoir vivre ensemble quand ils constatent, chaque jour, que certains ont plus de droits que d'autres et en particulier une élève qui pourrait être une perturbatrice occasionnelle.

Je sais à quel point la notion d'égalité de chances et de service public est chère à votre équipe et à vous même, mais je dois par la présente vous alerter sur les conséquences néfastes à laquelle cette situation pourrait mener si rien n'est fait pour garantir un traitement équitable à tous les élèves de la classe. Nous serons très vigilants et attentifs, comme vous l'êtes vous-même, Monsieur Le Principal, à maintenir un bon climat de la classe, des relations aux familles et des relations « adultes-élèves » de qualités.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Principal, l'expression de mes salutations distinguées.

A M
Représentante des Parents d'Elèves
Fédération des Parents d'Elèves

Document 6 :

Extrait « Le traitement de la grande difficulté scolaire au collège et à la fin de la scolarité obligatoire » - Rapport « établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école

Des approches pédagogiques nouvelles qui naissent à cause de la difficulté scolaire et qui s'adressent ou bénéficient à tous.

L'évolution des structures, la mise en œuvre de dispositifs ne sont pas le tout des remèdes retenus pour traiter la difficulté scolaire. Des « méthodes pédagogiques » nouvelles sont introduites et font l'objet de recommandations fortes et répétées mais sans être précisément définies.

Cinq axes sont aisément repérables au fil des textes de préparation des rentrées scolaires :

- D'abord, la recommandation, répétée six fois de 1977 à 2002, de **limiter le caractère obligatoire du programme** :
 - « *si le soutien est insuffisant, le professeur invite l'élève à concentrer ses efforts sur les éléments essentiels du programme* », 1977,
 - « *la référence à des contenus disciplinaires prévus ne doit pas être un carcan pour les équipes éducatives* », 1992,
 - un « *recentrage des enseignements sur l'essentiel* » est préconisé en 1994 et une priorité est donnée aux apprentissages fondamentaux en 1995 comme en 1999.
 - Les progressions doivent être adaptées en fonction des résultats aux évaluations (2002).

Ces incitations ne sont jamais accompagnées de commentaires sur ce qui est essentiel fondamental, c'est au professeur d'apprécier.

- **La pédagogie différenciée** est prônée sans que soit précisé ce qu'on entend par cette expression au delà de la prise en compte des différences et de la nécessité de varier les approches.
 - « *les actions de soutien sont intégrées à l'horaire de la classe et s'exercent sous la forme de pédagogies différenciées* », 1978,
 - « *une des propositions les plus fécondes du rapport qui m'a été remis porte sur la création d'un enseignement qui tienne réellement compte des différences des élèves* ».
- **Le travail en équipe** constitue une troisième permanence. Il va de soi que le travail en équipe est fécond, les textes se dispensent de le justifier.
- **L'individualisation**, qui soutient la promotion de l'individu élève, est souvent prônée et peut prendre la forme de l'accompagnement de l'élève dans la construction d'un projet ou celle d'un contrat qui fixe, à partir d'un bilan initial, les progrès à réaliser (1992).
- Enfin, l'incitation à **donner aux élèves des méthodes de travail**, (fonction autrefois exercée par les répétiteurs), est fréquente. Il faut apprendre aux élèves à apprendre.

A l'évidence, ces incitations répétées dessinent progressivement une transformation de l'identité enseignante. Le professeur est invité à modifier ses approches et à revoir son rôle pour traiter la difficulté scolaire et faire en sorte que le collège pour tous devienne le collège pour chacun. L'introduction, au sein même de la grille d'emploi du temps des itinéraires de découverte relève d'une volonté de donner aux élèves et notamment à ceux qui sont en difficulté et/ou peu motivés l'occasion de donner du sens à ce que le collège leur propose d'acquérir et de faire le lien entre ce qu'ils apprennent dans des disciplines différentes.

L'étude par des sociologues des deux dispositifs décrits ci-dessus, le dispositif de consolidation d'une part et les parcours diversifiés, travaux croisés devenus itinéraires de découverte d'autre part, montre que les professeurs se saisissent des opportunités ainsi offertes pour faire évoluer la « *forme scolaire* ».